



Association intercommunale
pour l'alimentation en eau
des communes vaudoises et
fribourgeoises de la Broye et du Vully

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE DIRECTION DU MERCREDI 2 SEPTEMBRE 2026 À 20H00 AU PAVILLON DE LA SALLE DE LA JORDILA À LUGNORRE

1. Salutations

La séance est ouverte directement à la suite de l'assemblée constitutive des délégués, par le président du Comité de direction fraîchement réélu Alain Bally.

Les personnes suivantes sont présentes : Yan Vollenweider, Olivier Pochon, Alexandre Bonny, Mélinda Beck, Philippe Cotting, Patrice Bettex, Frédéric Noyer, Didier Schouwey, Simon Baechler, Alain Bally, Daniel Faerber, Martial Berset, Thierry Bovet, Christophe Berney, Cédric Guillod et Céline Geissbühler.

Il est donné lecture de l'ordre du jour de ce soir. Ce dernier ne faisant l'objet d'aucune remarque, il est accepté tel que présenté.

3. Nomination d'un scrutateur

Yan Vollenweider est désigné comme scrutateur pour cette séance et accepte ce mandat.

3. Nominations période administrative 2026-2031

3.1 Nomination du bureau exécutif

Le bureau exécutif doit être nommé par le Comité de direction. Selon les statuts, la commune de St-Aubin en tant que commune siège a droit à un représentant permanent au sein du bureau exécutif.

Les propositions suivantes ont été faites par les communes pour être membres du bureau exécutif :

Olivier Pochon, Belmont-Broye
Philippe Cotting, Delley-Portalban
Frédéric Noyer, Mont-Vully
Mélinda Beck, Cudrefin
Didier Schouwey, St-Aubin
Alain Bally, Vully-les-Lacs

Lors de la précédente législature, le bureau exécutif était composé de 5 personnes. Pour la législature 2026-2031, le bureau exécutif pourrait être étendu à 6 membres afin d'avoir une meilleure représentation des autorités concernées par des projets futurs. De plus, le bureau exécutif ne prend pas d'importantes décisions qui nécessiteraient des votes.

La parole est donnée aux personnes présentes pour d'éventuelles remarques ou autres propositions.

Personne ne souhaitant prendre la parole, il est passé au vote de cet objet.

Olivier Pochon, Philippe Cotting, Frédéric Noyer, Mélinda Beck, Didier Schouwey et Alain Bally sont élus au bureau exécutif à l'unanimité, par applaudissements, pour la période administrative 2026-2031.

3.2 Nomination du vice-président du comité de direction

Un vice-président du comité de direction, faisant partie du bureau exécutif, doit également être nommé. Selon les statuts, si le président est vaudois, le vice-président est fribourgeois et vice-versa. Olivier Pochon de la commune de Belmont-Broye est proposé pour cette tâche. Aucune autre proposition ou remarque n'étant faite, Olivier Pochon est élu à l'unanimité et par applaudissement au poste de vice-président du comité de direction pour la période administrative 2026-2031.

4. Divers

La parole est donnée aux membres du comité de direction pour d'éventuelles questions.

Une rencontre a été fixée avec les représentants de l'AIEPV le 17.09.2026 à 17h30 à St-Aubin. Alain Bally souhaiterait être accompagné d'autres représentants des communes pour cette séance à laquelle participeront également Daniel Faerber et Thierry Bovet. Olivier Pochon et Didier Schouwey seront présents. Les derniers courriers et procès-verbaux avec l'AIEPV seront envoyés à tous les membres du comité de direction.

Une date doit être fixée pour le prochain bureau exécutif. Celui-ci aura lieu le 08.10.2026 à 19h00 à St-Aubin.

(hors séance, ce bureau exécutif a été décalé à 19h30, plusieurs personnes étant retenues avant pour une autre séance).

Alain Bally remercie les membres du comité de direction pour leur attention et félicite encore une fois toutes les personnes élues ce soir.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 20h15.

St-Aubin, le 2 septembre 2026

Au nom de l'ABV

Le Président



Alain Bally

La Secrétaire



Céline Geissbühler

Distribution :

- aux membres du comité de direction
- M. Cédric Guillod, président de l'assemblée des délégués
- Michaël Ballaman, organe de révision
- Mme Céline Geissbühler et MM. Martial Berset, Daniel Faerber, Thierry Bovet et l'entreprise Wamax-Roshard SA